Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 13 (1933)
Heft: 8

Rubrik: Renseignements utiles à qui voyage

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Renseignements utiles à qui voyage

VOYAGES EN FRANCE
Le wagon-lit à la portée de toutes les bourses

Des wagons-lits de 3e classe circulent sur le P.-L.-M. entre Paris et la Côte d'Azur.

Tout comme les voyageurs de 1re classe, les voyageurs de 3e classe ont ainsi la possibilité de se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3e classe est des plus réduits : vous ne paierez que 75 francs de Paris à Marseille, en plus du prix du billet de 3e classe. Vous arriverez frais et dispos et vous aurez gagné un jour et économisé une nuit d'hôtel.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous adresser aux gares ou aux agences Wagons-Lits-Cook.

VOYAGES EN SUISSE
Réductions spéciales pour la saison d'hiver 1933-34

Les entreprises de transports suisses, y compris l'Administration des postes (parcours d'autocars postaux) ont décidé d'accorder pendant l'hiver 1933-34 des réductions spéciales sur les titres de transports suisses délivrés *à l'étranger* par les agences des chemins de fer fédéraux suisses et les bureaux de voyages en vue de voyages *aller et retour* et de voyages *circulaires* effectués des gares-frontières à destination des *stations suisses de l'intérieur*, à la condition que les voyageurs *séjournent au moins 7 jours en Suisse*.

Cette facilité, qui sera accordée du 15 décembre 1933 au 15 mars 1934, porte sur les titres de transports suivants :

a) Coupons d'agences valables 3 mois pour n'importe quelle distance (toutefois seulement pour des voyages d'aller et retour et circulaires) ;

b) Billets combinables suisses valables 45 jours pour des voyages d'aller et retour et circulaires d'au moins 300 kilom.;

c) Billets complémentaires fixes valables 10 et 45 jours pour des voyages d'aller et retour et circulaires émis sur la base des listes N° B. 11, 12;

d) Billets d'aller et retour valables 10 jours;

e) Billets de société pour groupes de 8 à 99 participants (seulement pour des voyages d'aller et retour et circulaires);

f) Billets de famille (seulement pour des voyages d'aller et retour et circulaires).

La réduction sera de 30 % sur les billets mentionnés sous lettres *a - d* ci-dessus et de 15 % sur les billets mentionnés sous lettres *e* et *f*.

En outre, les entreprises de transports suisses ont décidé de porter de 3 à 4 % la commission sur les billets collectifs de société et les billets de famille délivrés avec la réduction de 15 % mentionnée ci-dessus.

Quant aux gares-frontières, elles seront aussi autorisées, comme l'été dernier, à délivrer des billets comportant les réductions en question aux voyageurs qui seront en mesure de prouver d'une façon indubitable, par la présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité valable, qu'ils ont leur résidence fixe *à l'étranger*.

L'AGRAFE
OMEGA
l'heure exacte pour la vie

Fixée au gilet de Monsieur, au sac de Madame, à la ceinture des sportifs, elle y demeure agrippée, protégée des chocs.

Posée sur le bureau, sur un meuble, au chevet, elle constitue une charmante petite pendulette.

c'est le plus original des cadeaux

En vente chez les horlogers concessionnaires OMEGA
Montres de poche depuis 185 Fr. - Bracelets depuis 275 Fr.